



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

DU 08 AU 12 AVRIL 2025

Article 1

Le Festival International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse (FIFEJ) est un événement annuel qui vise à présenter des films au grand public tout en organisant des rencontres entre ce public et des auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, techniciens, interprètes ainsi que tous les autres acteurs du milieu cinématographique.

L'objectif principal de ce festival est de mettre en lumière et de promouvoir des cinématographies abordant des thèmes liés à la jeunesse et à l'enfance.

Article 2

L'Association Festival International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse (FIFEJ) organise la 14^e édition du Festival International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse (FIFEJ), soutenue par le Ministère des Affaires Culturelles et le Centre National du Cinéma et de l'Image (CNCI), qui se tiendra du 8 au 12 avril 2025 à Sousse.

Les éditions du FIFEJ dirigées par :

- Un Directeur qui en définit les orientations générales et en assure l'organisation par le biais d'un comité d'organisation responsable devant lui.
- Un Comité Directeur constitué des membres de l'Association du Festival International du Film pour l'Enfance et la Jeunesse (FIFEJ).

Un Comité Exécutif, choisi par le directeur et placé sous sa responsabilité, est chargé de l'organisation du FIFEJ dans ses aspects artistiques, techniques et logistiques.

- Un Comité de Soutien: constitué de représentants des ministères et institutions impliqués dans l'organisation de FIFEJ .

Article 3

Les films participant aux FIFEJ dans les sections Compétitions OFFICIELLES, en dehors des sections parallèles et des éventuelles projections spéciales doivent avoir été achevés après la date de la clôture des inscriptions de la précédente session.

Tout film sélectionné et inscrit au programme de FIFEJ :

- ne peut être retiré par le réalisateur ou le producteur (avant ou après sa projection)
- fera l'objet de deux(2) projections maximum.

Article 4

- Le FIFEJ est ouvert aux films de fiction, aux films d'animation et aux films documentaires, qu'ils soient de court ou de long métrage.

Le programme officiel de FIFEJ comprend les sections suivantes:

- Section COMPÉTITION OFFICIELLE LONGS MÉTRAGES : ouverte aux longs métrages de fiction, documentaires ou d'animation, traitant des thématiques de la jeunesse et de l'enfance
- Section COMPÉTITION OFFICIELLE COURTS MÉTRAGES : ouverte aux courts métrages professionnels de fiction, documentaires ou d'animation, traitant des thématiques de la jeunesse et de l'enfance.
- Section CINÉ JEUNESSE : ouverte aux courts métrages scolaires ou amateurs, de fiction, documentaires ou d'animation, réalisés par des réalisateurs de moins de 30 ans.
- Section CINÉ enfance : ouverte aux courts métrages , de fiction, documentaires ou d'animation, réalisés par des enfants .
- Compétition photo nationale : une compétition photo nationale sur le thème des droits de l'enfance.
- Section Parallèles ;,HOMMAGES, SEANCES SPECIALES ET AUTRES: ouvertes aux longs et courts métrages quels que soient leurs genres (fiction, animation, documentaire).

AUTRES ACTIVITES :

En marge des projections le Fifej organise autres activités :

- Dans le cadre du FIFEJ, nous allons organiser des ateliers de formation cinématographique destinés aux jeunes réalisateurs et passionnés de cinéma. Ces ateliers auront pour thème central cette année les droits de l'enfant et du jeune en situation de handicap. À travers des séances pratiques et théoriques, les participants auront l'opportunité d'explorer comment le cinéma peut sensibiliser et défendre ces droits, tout en abordant les défis spécifiques auxquels ces enfants et jeunes sont confrontés dans la société contemporaine.
- Dans le cadre du FIFEJ, nous allons organiser une compétition photo national sur le thème des droits de l'enfance. L'objectif de ce concours est de mobiliser les talents photographiques pour sensibiliser le public aux problématiques qui touchent les enfants à travers le monde. Les participants seront invités à capturer des images poignantes et créatives qui illustrent les défis que rencontrent les enfants pour faire respecter leurs droits, qu'il s'agisse d'éducation, de protection contre les abus, de droits à la santé, ou d'accès à une enfance épanouie. Cette compétition vise à promouvoir l'engagement artistique comme outil de sensibilisation.

Dans le cadre du FIFEJ, nous allons organiser une série de masterclasses et de rencontres entre les participants et des cinéastes, abordant spécifiquement le thème des droits de l'enfance. Ces séances auront pour objectif de créer un dialogue enrichissant entre les jeunes cinéastes, les experts et les professionnels du cinéma. Les masterclasses seront animées par des cinéastes renommés, qui partageront leur expérience et leur expertise sur la manière de traiter les questions relatives aux droits des enfants à travers le cinéma. Elles permettent aux participants de découvrir les techniques de narration, de réalisation et de mise en scène utilisées pour aborder des sujets sensibles comme les abus, l'exploitation, l'accès.

Les rencontres entre les participants et les cinéastes offriront également un espace d'échange et de réflexion sur l'impact social et politique du cinéma, notamment comment les films peuvent sensibiliser le public et inciter à l'action en faveur des droits de l'enfance. Ces conseils permettront aux jeunes talents de poser des questions, d'obtenir des sur leurs projets, et de discuter des défis auxquels ils peuvent être confrontés lorsqu'ils choisissent de trai.

Ces activités visent à encourager l'engagement des jeunes générations dans la défense des droits de l'enfant, tout en leur offrant les outils nécessaires pour explorer et dénoncer ces problématiques par le biais du cinéma, un art puissant capable.

-Programmation de films au Centre de rééducation des enfants بمراكز إصلاح الأطفال الجانحين à Sousse dont des films en compétition, entre courts et longs métrages, en présence de réalisateurs, d'acteurs et d'invités, en partenariat avec l'institution nationale concernée.

-Programmation de films dans les milieux scolaires et universitaires dont des films en compétition, entre courts et longs métrages, en présence de réalisateurs, d'acteurs et d'invités, en partenariat avec les Ministères de tutelle.

- L'animation de la ville de Sousse sera renforcée cette année par une série de spectacles vivants organisés dans les rues, offrant ainsi aux habitants et aux visiteurs une expérience culturelle unique. Les rues se transformeront en véritables scènes de fête où des artistes de toutes sortes, qu'ils soient musiciens, danseurs, comédiens ou acrobates, captiveront le public avec des performances artistiques spontanées. Ces spectacles n'auront pour but que de dynamiser la ville, d'encourager l'interaction entre les citoyens et les artistes, et de célébrer la richesse de la culture locale dans un cadre public et accessible à tous. Ce programme vise à offrir une immersion totale dans l'atmosphère vibrante de Sousse, tout en créant des moments de partage et de convivialité.

Article 5

La Sélection des films pour les différentes sections relève de la compétence exclusive de la direction de FIFEJ , seule habilitée à déterminer le nombre de longs et courts- métrages pouvant être sélectionnés dans l'une ou l'autre des sections sus indiquées et ce, après le visionnage de liens électroniques ou des DVD des films.

Article 6

- Pour être en COMPÉTITION OFFICIELLE tout film doit avoir été produit après le 12 avril 2022.
- Les Sections COMPÉTITIONS OFFICIELLES sont ouvertes chacune à deux (2) courts métrages et deux (2) longs métrages au maximum par pays.

Article 7

Un palmarès officiel, établi et proclamé par un jury international de cinq (5) membres désignés par la direction de FIFEJ pour la section COMPETITION OFFICIELLE longs et courts- métrages..

Un palmarès officiel établi et proclamé par un jury international de trois (3) à cinq (5) membres, désigné par la direction des FIFEJ sacre la Section CINÉ JEUNESSE/ CINÉ enfance courts-métrages.

Article 8

Le palmarès officiel des Sections COMPÉTITIONS OFFICIELLES des longs-métrages et courts-métrages de fiction et d'animation et documentaire comprend les prix suivants:

- COMPÉTITION OFFICIELLE LONGS MÉTRAGES

Golden Jewel.

Silver Jewel.

Bronze Jewel

- COMPÉTITION OFFICIELLE COURTS MÉTRAGES

Golden Jewel.

Silver Jewel.

Bronze Jewel.

- Section CINÉ JEUNESSE
Prix du Meilleur Film Jeunesse
- Section CINÉ enfance

Prix du Meilleur Film Enfant

- Compétition photo nationale

Prix du Meilleur Photo

Article 9

La date limite d'inscription des films en Compétition, est fixée au **15 Mars 2025 (inclus)**.

La date limite d'inscription des photos en Compétition, est fixée au **30 Mars 2025 (inclus)**.

Article 10

Une copie de projection des films doit parvenir au siège du Comité Directeur des FIFEJ, au plus tard, le **30 Mars 2025 (inclus)** à l'adresse suivante : BP 658 , Sousse, Tunisia +216 73 224 995 - +216 22024257



THE INTERNATIONAL FESTIVAL OF FILMS FOR CHILDREN AND YOUTH

GENERAL REGULATIONS

FROM APRIL 8 TO 12, 2025

Article 1

The International Children's and Youth Film Festival (FIFEJ) is an annual event aimed at presenting films to the general public and organizing meetings between this audience and authors, directors, producers, distributors, technicians, performers, as well as all others involved. The main objective of this festival is to showcase and promote cinematographies that address themes related to youth and childhood.

Article 2

The International Festival of Film for Children and Youth Association (FIFEJ) is organizing the 14th edition of the International Festival of Film for Children and Youth (FIFEJ), supported by the Ministry of Cultural Affairs and the National Center for Cinema and Image (CNCI), which will take place from April 8 to 12, 2025, in Sousse.

The FIFEJ editions are directed by:

- A Director who defines its general orientations and ensures its organization through an organizing committee that is accountable to them.
- A Board Committee composed of members of the International Festival of Film for Children and Youth Association (FIFEJ).
- An Executive Committee, selected by the director and placed under their responsibility, which is in charge of organizing the FIFEJ in its artistic, technical, and logistical aspects.
- A Support Committee: composed of representatives from the ministries and institutions involved in organizing FIFEJ.

Article 3

Films participating in the FIFEJ in the OFFICIAL Competition sections, excluding parallel sections and any special screenings, must have been completed after the closing date of registration for the previous edition.

Any film selected and included in the FIFEJ program:

- cannot be withdrawn by the director or producer (before or after its screening)
- will be subject to a maximum of two (2) screenings.

Article 4

The FIFEJ is open to feature films, animated films, and documentaries, whether short or long in length.

The official program of FIFEJ includes the following sections:

- OFFICIAL COMPETITION FEATURE FILMS: Open to feature films (fiction, documentary, or animation) addressing themes of youth and childhood.
- OFFICIAL COMPETITION SHORT FILMS: Open to professional short films (fiction, documentary, or animation) addressing themes of youth and childhood.
- CINÉ JEUNESSE: Open to school or amateur short films (fiction, documentary, or animation) created by filmmakers under 30 years old.
- CINÉ ENFANCE: Open to short films (fiction, documentary, or animation) created by children.
- National Photography Competition: A national photography competition on the theme of children's rights.
- Parallel Sections: HOMAGES, SPECIAL SCREENINGS, AND OTHERS: Open to feature and short films of all genres (fiction, animation, documentary).

OTHER ACTIVITIES:

In addition to the screenings, FIFEJ organizes other activities:

As part of FIFEJ, we will organize film training workshops for young filmmakers and cinema enthusiasts. This year, the central theme of these workshops will be the rights of children and young people with disabilities. Through both practical and theoretical sessions, participants will have the opportunity to explore how cinema can raise awareness and advocate for these rights, while addressing the specific challenges these children and young people face in contemporary society.

As part of FIFEJ, we will organize a national photography competition on the theme of children's rights. The goal of this contest is to engage photographic talent in raising public awareness about the issues affecting children worldwide. Participants will be invited to capture poignant and creative images that illustrate the challenges children face in securing their rights, whether it be in education, protection from abuse, access to healthcare, or the right to a fulfilling childhood. This competition aims to promote artistic engagement as a tool for raising awareness.

As part of FIFEJ, we will organize a series of masterclasses and meetings between participants and filmmakers, specifically addressing the theme of children's rights. These sessions aim to foster an enriching dialogue between young filmmakers, experts, and cinema professionals. The masterclasses will be led by renowned filmmakers who will share their experience and expertise on how to address children's rights issues through cinema. These sessions will allow participants to discover storytelling techniques, directing, and staging methods used to address sensitive topics such as abuse, exploitation, and access to rights.

The meetings between participants and filmmakers will also provide a space for exchange and reflection on the social and political impact of cinema, particularly how films can raise awareness and encourage action for children's rights. These discussions will allow young talents to ask questions, get feedback on their projects, and discuss challenges they may face when choosing to address such important topics.

These activities aim to encourage the younger generation's involvement in defending children's rights, while providing them with the tools to explore and highlight these issues through cinema—an art form capable of having a powerful impact.

- Programming of films at the Children's Rehabilitation Centers in Sousse, including films in competition, both short and feature films, with the presence of directors, actors, and guests, in partnership with the relevant national institution.
- Programming of films in schools and universities, including films in competition, both short and feature films, with the presence of directors, actors, and guests, in partnership with the relevant Ministries.
- This year, the animation of the city of Sousse will be enhanced by a series of live performances organized in the streets, providing the residents and visitors with a unique cultural experience. The streets will transform into real stages of celebration, where artists of all kinds—musicians, dancers, actors, and acrobats—will captivate the audience with spontaneous artistic performances. The goal of these performances is to energize the city, encourage interaction between citizens and artists, and celebrate the richness of local culture in a public and accessible setting. This program aims to offer a total immersion into the vibrant atmosphere of Sousse, while creating moments of sharing and conviviality.

Article 5

The selection of films for the various sections is the exclusive responsibility of the FIFEJ management, which is the sole authority to determine the number of feature and short films that can be selected for each of the aforementioned sections, after viewing electronic links or DVDs of the films.

Article 6

To be eligible for the OFFICIAL COMPETITION, all films must have been produced after April 12, 2022.

The OFFICIAL COMPETITION sections are each open to a maximum of two (2) short films and two (2) feature films per country.

Article 7

An official award list will be established and announced by an international jury of five (5) members, appointed by the FIFEJ management, for the OFFICIAL COMPETITION section of feature and short films.

An official award list will also be established and announced by an international jury of three (3) to five (5) members, appointed by the FIFEJ management, for the CINÉ JEUNESSE / CINÉ ENFANCE short films section.

Article 8

The official award list for the OFFICIAL COMPETITION sections of feature films, short films, fiction, animation, and documentary includes the following prizes:

OFFICIAL COMPETITION FEATURE FILMS

- Golden Jewel
- Silver Jewel
- Bronze Jewel

OFFICIAL COMPETITION SHORT FILMS

- Golden Jewel
- Silver Jewel
- Bronze Jewel

CINÉ JEUNESSE SECTION

- Best Youth Film Award

CINÉ ENFANCE SECTION

- Best Children's Film Award

National Photography Competition

- Best Photograph Award

Article 9

The deadline for registering films in competition is set for **March 15, 2025 (inclusive)**.

The deadline for registering photographs in competition is set for **March 30, 2025 (inclusive)**.

Article 10

A projection copy of the films must reach the headquarters of the FIFEJ Board Committee no later than **March 30, 2025 (inclusive)** at the following address:

BP 658 , Sousse, Tunisia +216 73 224 995 - +216 22024257